



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Report de la part du financement de l'État du projet d'autoroute A 45

Question écrite n° 31311

Texte de la question

M. Julien Borowczyk interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la part de financement que l'État devait mobiliser pour le projet d'autoroute A 45 entre Lyon et Saint-Étienne. L'abandon du projet de construction d'une nouvelle autoroute payante A 45 entre Saint-Étienne et Lyon et l'expiration de la déclaration d'utilité publique du projet le 16 juillet 2020 nécessitent la mise en place de nouvelles solutions de transport pour les usagers quotidiens de l'A 47 et de la ligne ferroviaire Saint-Étienne - Lyon. Une enveloppe budgétaire de 400 millions d'euros que devait apporter l'État au projet initial doit être réorientée vers des améliorations de la mobilité entre Lyon et Saint-Étienne. Il l'interroge sur ses intentions à propos de l'affectation de cette enveloppe budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Borowczyk](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31311

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2020](#), page 4951

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)